

ANNEXE

CESSION DE 6 PARCELLES À BÂTIR EN HABITATION PARC JACQUES BREL

Le lotissement situé au Parc Jacques Brel comprend six parcelles viabilisées destinées à la construction de résidences principales. Les superficies des terrains sont les suivantes :

- Terrain A : 663 m²
- Terrain B : 418 m²
- Terrain C : 400 m²
- Terrain D : 400 m²
- Terrain E : 772 m²
- Terrain F : 839 m²

Conditions tarifaires

Le prix du terrain viabilisé est fixé à 375€ TTC par m².

Ce prix comprend :	Ce prix ne comprend pas :
• Le bornage de la parcelle et le plan de vente, • Les branchements suivants, en limite de propriété : - Eau potable, - Eaux pluviales, - Eaux usées, - Électricité, - Téléphone.	• Le raccordement des réseaux de la limite de propriété à la maison, • Les différents abonnements (eau, électricité...), • Les frais d'actes notariés, • La Taxe d'Aménagement qui est liée au permis de construire

Procédure d'attribution

- L'attribution des parcelles se fera par tirage au sort organisé en mairie de Cormontreuil le **samedi 6 septembre 2025 à 9h**, en présence des candidats à l'acquisition.
- **L'inscription préalable est obligatoire et doit être effectuée au plus tard le 31 août 2025**, soit en remplissant le formulaire mis en ligne sur le site internet de la commune, soit directement en mairie.
- Les habitants de la commune, ainsi que les riverains des parcelles concernées, seront prioritaires,
- Toute personne tirée au sort mais absente lors du tirage perdra automatiquement son droit à l'acquisition, si elle n'est pas légalement représentée,
- Une liste d'attente par parcelle sera établie en cas de défection,
- Une seule parcelle pourra être attribuée par foyer : l'acquisition de plusieurs parcelles par une même personne physique est interdite,
- Les personnes morales (entreprises, associations, etc.) ne sont pas autorisées à participer à cette opération,
- Les parcelles sont réservées exclusivement à la construction d'une résidence principale personnelle.

Une information officielle sur ce projet sera diffusée dans le Bulletin de Liaison et d'Information Communale (BLIC), sur le site internet de la commune : www.cormontreuil.fr, via l'application PanneauPocket ainsi que sur les panneaux d'affichage municipaux, afin d'informer l'ensemble des habitants de Cormontreuil.